

MAIRIE DE SEYCHALLES



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Monsieur le Maire a l'honneur d'informer ses administrés que tous les corps constitués, les enfants de l'Ecole Publique ainsi que toute la population, sont invités à s'associer à la cérémonie du 8 mai.

Le cortège se formera

- à 11h au cimetière
- puis à 11h30 au Monument aux Morts.

A l'issue de la manifestation, un vin d'honneur sera servi dans la salle au-dessus de la Mairie.

Le 21 avril 2026

Le Maire,
Yannick DUPOUÉ

